

APRÈS ANALYSE :

APRÈS ANALYSE :

Deux-Montagnes, 12 février 2010 – Deux-Montagnes informe ses citoyens que ses administrateurs ont décidé de ne pas conclure d'entente avec la Ville de Saint-Eustache pour l'utilisation, en 2010, de son nouveau complexe aquatique. Ils appuient leur décision sur la réalité financière deux-montagnaise : les coûts engendrés par un tel accord s'avèrent trop élevés.

Les contribuables deux-montagnais auraient eu à payer, annuellement, 333 000 \$ pour s'offrir l'accès aux mêmes tarifs que ceux demandés aux Eustachois. Cette somme représente 50 \$ de taxe de plus pour chaque adresse civique. Bien sûr, les éventuels utilisateurs auraient également à absorber les frais réguliers d'inscription aux activités offertes au complexe aquatique.

« Bien que nous souhaitons que notre population puisse profiter des nombreux avantages du complexe aquatique de Saint-Eustache, nous avons statué qu'il serait imprudent de parapher une entente selon les termes actuellement proposés par notre voisin », analyse Marc Lauzon, maire de Deux-Montagnes. Dans le contexte actuel, la Ville ne peut pas exiger des contribuables de déboursier encore plus de leurs poches pour subventionner les 1000 à 1500 résidents, selon les évaluations préliminaires, qui se prévaudraient de ce nouveau service.

Toutefois, le maire de Deux-Montagnes a annoncé que la Ville procéderait à une consultation téléphonique dans le but de mesurer l'intérêt des citoyens pour ce service et d'obtenir une lecture exacte de leur opinion. Considérant les importants enjeux financiers, Deux-Montagnes souhaite que les contribuables, collectivement, donnent leur assentiment au préalable pour choisir la formule qui répondra au besoin du plus grand nombre.

Parallèlement à cette démarche, la Ville continue d'étudier d'autres avenues qui pourraient s'avérer intéressantes dans un proche avenir.

RÉSULTATS DU SONDRAGE TÉLÉPHONIQUE

POUR UNE ENTENTE D'UTILISATION DU COMPLEXE AQUATIQUE DE SAINT-EUSTACHE

Deux-Montagnes, 6 avril 2010 – Le 30 mars dernier, la Ville de Deux-Montagnes diffusait un sondage téléphonique auprès de sa population. La démarche avait pour objectif de valider avec précision la volonté des citoyens de s'offrir une entente qui leur donnerait accès au nouveau complexe aquatique de Saint-Eustache, au même tarif que les Eustachois. L'entente, sous sa forme initialement proposée, aurait coûtée 333 000 \$ aux contribuables deux-montagnais, soit 50 \$ de plus par adresse annuellement. Les répondants au sondage ont dit non, avec une majorité de 74 %, à une entente de ce genre et à ce prix. Notons, que la marge d'erreur de ce sondage est de 0,5 %.

Considérant les importants enjeux financiers de ce projet, le conseil municipal de Deux-Montagnes souhaitait que les contribuables, collectivement, donnent leur assentiment au préalable. Comme bon nombre de résidents manifestaient leur intérêt pour une entente du genre, une consultation s'imposait. Il s'agissait donc de mesurer l'intérêt véritable de l'ensemble de la population pour ce service et d'obtenir une lecture exacte de l'opinion publique.

« Nous souhaitions être certains de la volonté de nos citoyens », disait le maire, Marc Lauzon. Nous retenons donc que, majoritairement, les gens ne sont pas prêts à déboursier une telle somme pour ce type de service. Cependant, nous entendons aussi le 20 % de citoyens qui se disaient prêts à payer pour ce service. Nous pourrions donc travailler à trouver une autre forme d'entente avec la Ville de Saint-Eustache, laquelle permettrait de répondre aux besoins de ces quelques 1500 familles, concluait-il. »

Les gestionnaires de Deux-Montagnes communiqueront donc avec les autorités de la Ville de Saint-Eustache dans les semaines qui viennent afin d'évaluer les possibilités d'ententes qui pourraient satisfaire toutes les parties, soit la Ville de Saint-Eustache et les familles deux-montagnaises désireuses de s'offrir l'accès au centre aquatique. L'objectif sera de déterminer une entente qui répondra à leurs besoins sans pénaliser les résidents qui ne souhaitent pas se prévaloir de ce service.

[Retour à la liste](#)